

Synthèse enquête école inclusive FAPEE

(97 réponses pour 40 établissements sur tous les continents)

Information

A. Information/ Communication globale

- Projet d'établissement : l'école inclusive
Les 2/3 des parents interrogés ne savent pas s'il y a un axe école inclusive dans le projet d'établissement.
- Site internet : plus de 87% des parents nous disent qu'il n'y a pas sur le site internet du lycée un onglet EBEP, et dans les mêmes proportions, pas de visibilité, pas d'accessibilité et pas de personne contact.

- ⇒ Les familles concernées ne savent pas vers qui se tourner en cours de scolarité
- ⇒ Si l'on veut faire de l'école inclusive un outil de différenciation pédagogique avec la concurrence comment le faire savoir ?

B. Communication interne : parents concernés et école

- La communication entre les parents et la direction est parfois difficile, « *l'opacité semble de rigueur* », certains parents « *se sentent isolés* ».
- Réticence parfois de l'institution de « *peur de stigmatiser les élèves et les familles* », d'où l'importance des formations et des colloques qui sensibilisent et dédramatisent les questions et apportent des réponses concrètes.
- Beaucoup d'APE constatent « *une progression assez positive et une prise de conscience de la part des enseignants et de l'administration qui est considérable et palpable mais cela reste encore insuffisant* »

- ⇒ Nécessité de définir clairement un protocole de communication, d'identifier des personnes référentes dans les lycées

Structuration de la prise en charge au sein de l'établissement

A. Un/des personnels enseignant référents dans chaque établissement

- Dans plus de 65% des réponses, les parents ne savent pas ou savent qu'il n'y a pas de personnel enseignant référent. Quand ils sont identifiés, ils sont majoritairement enseignants au primaire.

- ⇒ Demande de mise en place systématique de professeurs référents au primaire comme au secondaire dans les établissements

B. Un pôle santé

- Dans 78% des réponses, le pôle santé se résume à l'infirmière scolaire (multitâches)
- Pour 50% des familles, ni l'établissement ni l'APE ne leur a proposé un annuaire de thérapeutes extérieurs pour le diagnostic et/ou la prise en charge médicale de leur enfant. « *Parents un peu livrés à eux-mêmes pour trouver des infos, démarches etc...* »
- Dans 60% des réponses, aucune connaissance de thérapeutes indépendants intervenant dans l'établissement (dans plusieurs cas, le chef d'établissement s'y oppose).
Dans les EGD on a besoin d'un positionnement clair de l'Agence sur le sujet.

⇒ Nécessité de créer un pôle médical

C. Accompagnement scolaire

Protocole et équipe de suivi

- 72% PAP, 50% PPRE, 43% PPS,
- La plupart des parents ont connaissance de mise en place d'aménagements, d'AESH
- ... mais près de 80% des parents ne savent s'il existe un protocole clairement établi pour le suivi de scolarisation. Et 60% ne savent s'ils peuvent y assister ou pas. Ils savent cependant qu'une équipe se réunit aux changements critiques (primaire-collège).
- ... mais près de 80% ne savent pas si les AESH peuvent y participer.

Orientation scolaire

C'est sans doute un temps extrêmement stressant pour les élèves et les familles (information, soutien, anticipation, préparation d'une orientation)

- Or, 60% des réponses nous indiquent qu'il n'y a pas, de la part du lycée, de présentation des différentes scolarisations en local ou en France
- dans 75% des cas, pas de mise en relation avec un personnel orientation AEF.
« *Nous sommes inquiets quant à la capacité de l'établissement d'être un référent pertinent au sujet de l'orientation, car il nous semble qu'il manque une réelle connaissance des spécificités concernées.* »

⇒ Demande de protocole de « parcours scolaire » clairement défini

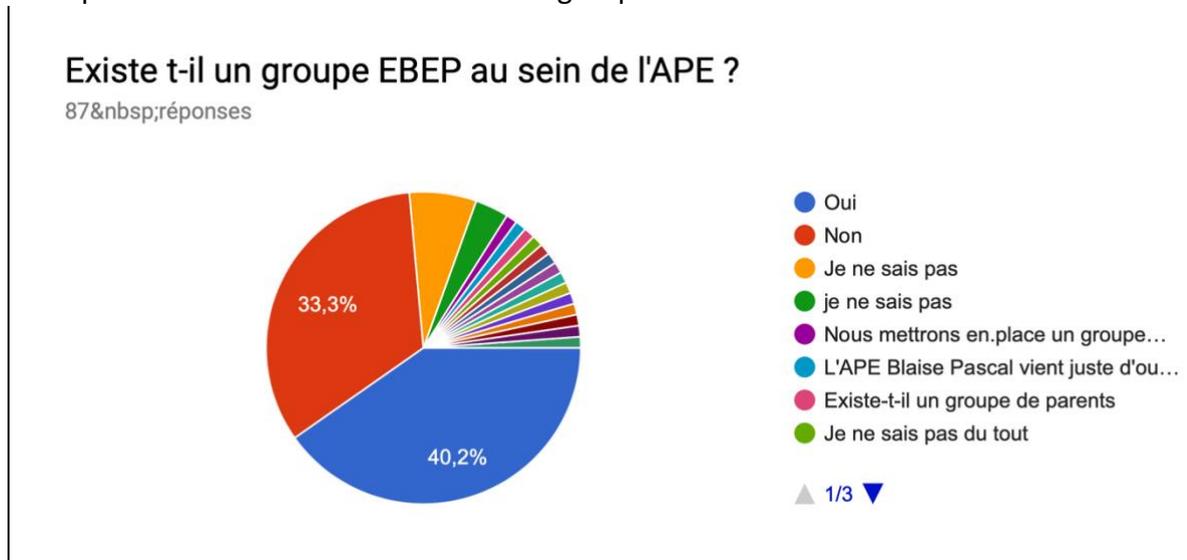
AESH

- Recrutement (67% par les familles, 4% les APE, et 10% les établissements) ce qui nous interroge, à vérifier
Lorsqu'il n'y a pas de passage par la MDPH, qui décide ? Certains parents se pose la question de savoir « *si un proviseur peut imposer l'emploi d'une AESH ?* »
- Sur la rémunération qui est à la charge des familles (mais 6% des APE disent aider et 6% des personnes ayant répondu ont mentionné l'aide à la scolarité), 20% des réponses font état de familles en difficulté pour financer les AESH.
- Formation : A 64% autoformation, 44% formation antérieure, 10% par l'établissement. Quelques APE forment les AESH (ALEDAS)

⇒ Continuer nos efforts sur la demande de formation et de prise en charge

D. Les commissions EBEP (APE et officielles)

- Il existe un groupe (ou commission) EBEP au sein des APE (40%). Plusieurs APE indiquent être en cours de création d'un groupe.



- seulement 20% des réponses mentionnent qu'une commission EBEP au sein de l'établissement est identifiée et fonctionne, composée d'enseignants référents/parents/direction/personnel médical. On observe, cependant, une volonté forte des parents concernés et des APE de collaborer (Barcelone, Alicante, Munich, Francfort, Zurich, Singapour). Des groupes de travail se mettent en place pour faire un diagnostic :
« Le nouveau bureau de l'APE est très concerné par les EBEP, nous avons créé cette année un groupe de travail "EBEP", commission non officielle mais qui réunira tous les partenaires éducatifs et les personnels sanitaires. Nous voulons faire un diagnostic dans notre lycée de ce qui marche et de ce qui marche moins bien, tenter plus de coordination, il y a un grand manque de communication et de transparence sur ces sujets. »

⇒ Création d'un groupe/ commission EBEP au sein des APE
(Accueil des familles, Information : prise en charge, annuaire des thérapeutes, groupe de paroles, interface avec l'établissement, force de propositions etc...)

⇒ Création d'une commission EBEP au sein des établissements
(Donner un cap à l'établissement avec des échéances à court, moyen et long terme, définir et mettre en œuvre des protocoles d'information, d'accompagnement et de suivi, enfin, évaluer tous les ans la pertinence, l'avancement et les résultats des actions menées)

NB : il semblerait important dans la composition de cette commission, que les AESH soient représentés

Conclusion

- Communiquer plus globalement et plus efficacement
- Institutionnaliser des commissions EBEP dans les APE et au sein des établissements
- Identifier une ou des personnes compétentes sur la question EBEP au sein de l'établissement
- Mise en place de protocoles de prise en charge et d'accompagnement des EBEP
- Continuer à améliorer le statut et le financement des AESH